

Co-financement d'un chef de projet CRTE

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Organisme subventionnaire : État - Préfecture de l'Ain

Programme : Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ("fonds vert")

Centre financier : 0380-AURA-DP 01

COÛTS PREVISIONNELS DU PROJET		
Postes de dépenses	Montant	Assiette subventionnable retenue
Co-financement d'un chef de projet CRTE	48 300, 00 €	48 300, 00 €
TOTAL	48 300, 00 €	48 300, 00 €

SUBVENTION ACCORDÉE

20 000 € (maximum)

Taux de subvention : 41,40 % (maximum)

PLAN DE FINANCEMENT	
Auto-financement	28 300, 00 €
Fonds vert	20 000, 00 €
Total	48 300, 00 €

CALENDRIER PREVISIONNEL	
Date prévisionnelle de début d'opération	Date prévisionnelle de fin de l'opération
01/07/2025	30/06/2026

Information obligatoire : En application de l'article 6 de l'arrêté attributif et conformément à l'article D. 1111-8 du CGCT, cette subvention fait l'objet d'un affichage public obligatoire pendant toute la durée de réalisation du projet.

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 02/06/25

ID : 001-200029999-20250522-C_2025_035-DE



C-2025-035



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 22 mai à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Salle des fêtes à Challes La Montagne, après convocation légale du 16 mai 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Vincent BOURDEAUDUCQ, Eric CASAMASSA, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD

Etaient excusés : Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Jean-Michel GIROUX, Dominique BOUCHON, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Éric TEYSSIER, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Joël BROYER, Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, Laure MARTIN, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Geneviève GOYFFON, Dominique BOUCHON pouvoir à Aimée BADIER

Secrétaire de séance : Yves PERRET

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37 présents

21 présents – 23 votants

Résultats du vote : 23 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 23

Objet : Demande de subvention fonds vert ingénierie 2025



C-2025-035

Le Fonds Vert permet d'obtenir une subvention en ingénierie, afin de financer un poste de chef de projet contractuel. L'objet de la présente demande porte sur le cofinancement du chef de projet Mobilité – CRTE.

Celui-ci aura la charge de conduire les projets mobilité de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon (CCRAPC), structurés essentiellement autour du covoiturage, du vélo et de la mobilité solidaire. En complément, il assurera le suivi du contrat pour la réussite de la transition écologique de la CCRAPC.

Ses missions viseront donc à :

- Assurer le lien avec l'ensemble des partenaires concernés élus et/ou techniciens (État, Région, Département, EPCI, communes, prestataires, etc.) sur les différents projets,
- Mettre en œuvre les actions inscrites dans le cadre du programme AVELO3,
- Réaliser un suivi technique de l'expérimentation de covoiturage,
- Assurer une veille et un accompagnement des acteurs locaux dans le montage de projets mobilité,
- Décliner la territorialisation de la planification écologique dans le CRTE de la CCRAPC,
- Coordonner le suivi des fiches CRTE auprès des responsables de projets communaux et intercommunaux (élus et/ou techniciens) et des services de l'État,
- Préparer et mettre à jour les outils annuels de suivi du CRTE : maquettes financières, COPIL, conventions annuelles, etc.

Pour mener à bien ces missions, la communauté de communes sollicite auprès de la Préfecture de l'Ain une subvention à hauteur de 20 000€ pour l'année 2025/2026, dans le cadre du volet « Appui à l'ingénierie » du Fonds Vert.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité, le Président à demander une subvention auprès de la Préfecture de l'Ain d'un montant de 20 000 €, dans le cadre du volet « Appui à l'ingénierie » du Fonds Vert, et signer tout document afférent.

Le Président
Thierry DUPUIS

